

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'ANTICOSTI, TENUE À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'HÔTEL DE VILLE DE PORT-MENIER, LE LUNDI 9 NOVEMBRE 2015 À 19 H.

Sont présents :	M. Jean-François Boudreault	Maire
	M. Stefan Tremblay	Conseiller no. 1
	M. John Pineault	Conseiller no. 3
	M. Jean-François Auclair	Conseiller no. 4
	Mme Véronique Rodgers	Secrétaire-trésorière
Est Absente :	Mme Annie Gosselin	Conseillère no. 2

**Point 1. Ouverture de la séance**

Constat du quorum et ouverture de la séance

À 19 h, le maire souhaite la bienvenue et le quorum est constaté conformément à l'article 147 du Code municipal. Le maire ouvre la séance.

**Point 2. Résolution # 15-11-155**

Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté avec l'ajout de cinq (5) points au varia.

**Point 3. Résolution # 15-11-156**

Lecture et adoption du procès-verbal du 5 octobre 2015

La secrétaire-trésorière résume les principaux points du procès-verbal.

Il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2015.

**Point 4.**

Lecture du résumé de la correspondance

- Tourisme Côte-Nord|Duplessis – Création d'un circuit de découverte des sites de plein air et sentiers de la Route des Baleines et notre arrière-pays.
- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire – Le discours sur le budget du 26 mars 2015 a annoncé la mise en place, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, d'un nouveau programme gouvernemental d'aide aux personnes âgées pour le paiement des taxes municipales.

**Point 5.**

Rapport de la trésorière

La trésorière résume le rapport budgétaire au 31 octobre 2015.

Il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport de la trésorière pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2015.

**Point 6. Résolution # 15-11-157**

Approbation des comptes à payer

Il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par M. John Pineault et résolu à l'unanimité d'approuver le bordereau des comptes à payer 15-10 au montant de 182 155.22 \$.

**Point 7. Résolution # 15-11-158**

Approbation de la liste des comptes payés

Il est proposé par M. John Pineault, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité d'approuver globalement le bordereau des comptes payés 15-10.1 totalisant une somme de 44 234.13 \$. Ce bordereau couvre la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2015.

**Point 8.****Énumération des factures de plus de 500 \$**

Il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par M. John Pineault et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des factures de plus de 500 \$ suivantes :

- A. Hébert & Fils inc. 2 159.65 \$  
Pelle 330CL, fardier, gravier MG-20 et marteau à béton (BF C.R.M.I.)
- A. Hébert & Fils inc. 1 689.81 \$  
Rétrocaveuse – Bris et fuite aqueduc (BF C.R.M.I.)
- A. Hébert & Fils inc. 1 416.33 \$  
Contrat de nivelage de rues et mise en forme des accotements
- A. Hébert & Fils inc. 7 144.55 \$  
Projet parc de vélo
- Cam-Trac Rimouski 508.00 \$  
Huile et filtre – Kubota M-95X
- Centre d'information et de vigilance (CVIEPA) 50 000.00 \$  
Budget d'opérations 2015-2016 (financement extérieur)
- Distribution J.R.V. Inc. 1 149.74 \$  
Vanne thermostatique
- Environex 1 304.45 \$  
Analyses d'eau potable et du lieu d'enfouissement
- Foss National Leasing – Corp-Rate 912.83 \$  
Carburant pour les véhicules municipaux – Septembre 2015
- Groupe Bouffard 57 487.50 \$  
Vider le dépôt à métal
- L'Accommodeur Malouin Inc. 763.01 \$  
Bois, plomberie, antigel et lait carnation
- Marcel Dionne & Fils Inc. 1 091.57 \$  
Chlore liquide
- Tremblay Bois Mignault Lemay 525.10 \$  
Bâtiment insalubre
- Tremblay Bois Mignault Lemay 599.94 \$  
Service *Première Ligne 2015* (2 de 2)
- Wesco Distribution 786.43 \$  
Aérotherme – Station des puits

**Point 9.****Rapport des conseillers**

M. Tremblay s'informe du recouvrement des carcasses animales à notre lieu d'enfouissement. De plus, il désire connaître l'avancement du dossier du tracteur de ferme utilisé au Centre sportif pour la zamboni puisque l'inspecteur de la C.S.S.T. a interdit son usage. Ensuite, il demande quand le changement des lampadaires au DEL sera complété. Finalement, la Municipalité est-elle prête à présenter un plan d'action pour le dégrilleur avant le 31 décembre 2015?

M. Pineault demande à ce que nos employés aillent constater l'état du terrain où le Groupe Bouffard a entreposé temporairement la ferraille au quai de Port-Menier et fassent un suivi si nécessaire.

M. Auclair verra à expédier nos extincteurs pour inspection chez SPI Santé et Sécurité à Sept-Îles. Pour le futur, nous espérons qu'une entreprise de Havre-Saint-Pierre pourra se déplacer à Port-Menier pour effectuer ces travaux.

**Point 10. Résolution # 15-11-159****Dépôt de documents**

Il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par M. John Pineault et résolu à l'unanimité de recevoir les documents suivants :

- l'assermentation de M. John Pineault, conseiller no. 3 ainsi que son rapport portant sur la liste des personnes physiques ayant versées un ou plusieurs dons dont le total est de 100 \$ ou plus (DGE-1038);
- la déclaration des intérêts pécuniaires de l'ensemble des élus;
- le registre des avantages 2015.

**Point 11. Résolution # 15-11-160**

Dépôt du rapport du maire 2015

Il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport du maire pour l'année 2015. Une copie de ce dernier sera acheminée dans tous les casiers postaux de la population de Port-Menier et sera disponible sur notre site Internet dans la section «Communiqués en vigueur».

**Point 12. Résolution # 15-11-161**

Préférence d'achat du lot 80 subdivisé (80-1 et 80-2) – Lot rénové 5 062 005

ATTENDU QUE les subdivisions seules ne sont pas constructibles;

ATTENDU QUE le lot 80-1 comprend un bâtiment accessoire appartenant au propriétaire du lot 181;

ATTENDU QUE suite à la rénovation cadastrale, les trois lots (80-1, 80-2 et 181) ont été uniformisés créant ainsi un seul et même lot, soit le 5 062 005;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par M. John Pineault et résolu à l'unanimité de renoncer à la préférence d'achat de la Municipalité sur le lot 80.

**Point 13. Résolution # 15-11-162**

Achat d'amortisseurs pour le tamis du dégrilleur – Degrémont Limitée

Il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité d'acheter deux amortisseurs et quatre rotules pour le tamis du dégrilleur au coût de 880 \$ plus le transport et les taxes applicables chez Degrémont Limitée.

**Point 14. Résolution # 15-11-163**

Demande d'appui financier – Projet de restauration du dépotoir du Cap Blanc – Phase II – Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

ATTENDU la résolution # 14-04-059 dans laquelle le conseil municipal donnait son appui pour le projet de restauration du dépotoir du Cap Blanc, phase II, en prenant en charge la gestion des matières résiduelles;

ATTENDU QUE l'implication financière du milieu augmente les chances d'obtenir du financement auprès des autres organismes;

ATTENDU QUE le Comité ZIP CNG demande une contribution financière de 9 750 \$ et 500 \$ en contribution en biens et services;

ATTENDU QUE la Municipalité favorise l'emploi local et l'acquisition de connaissances, elle souhaite que l'organisme procède à l'embauche de personnel de Port-Menier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité d'octroyer 9 750 \$ à la phase II du projet de restauration du dépotoir du Cap Blanc ainsi que 500 \$ en biens et services conditionnellement à la réalisation du projet.

**Point 15. Résolution # 15-11-164**

Demande de financement – Jeunesse, J'écoute

Il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par M. John Pineault et résolu à l'unanimité d'octroyer la somme de 50 \$ à l'organisme Jeunesse, J'écoute.

**Point 16. Résolution # 15-11-165**

Offre de services – Société de Mutuelle de Prévention – Programme complet de prévention incluant la formation en espaces clos

ATTENDU la visite des inspecteurs de Commission de la santé et la sécurité au travail en juillet dernier et la dérogation numéro 12 mentionnant que la Municipalité ne possède pas de procédure d'entrée en espace clos;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite se doter d'un programme complet de prévention;

ATTENDU QUE la Société de Mutuelle de Prévention (SMP) offre à ses membres de réaliser toutes les procédures écrites de travail applicables à l'organisation, établies selon les fiches d'actions spécifiques du plan d'action de la santé et la sécurité au travail de notre milieu de travail;

ATTENDU QUE l'offre de la SMP inclut une visite dans le milieu de travail ainsi qu'une formation pour les employés sur l'entrée en espace clos adaptée à notre réalité;

ATTENDU QUE le renouvellement de la formation pourra se faire sur Web dans trois (3) ou cinq (5) ans selon notre volonté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité d'octroyer le mandat de rédiger un programme de prévention complet ainsi que d'offrir une formation sur l'entrée en espace clos lors d'une visite dans notre organisme pour la somme de 8 450 \$ plus les taxes applicables.

**Point 17. Résolution # 15-11-166**

Réparation du Ford F-350 – Pompe à injection reconditionnée – Centre de réparation mécanique de l'île

ATTENDU QUE la pompe à injection du Ford F-350 est défectueuse causant ainsi des émanations dans la cabine et des difficultés de démarrage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité d'acheter une pompe à injection reconditionnée pour le Ford F-350 au coût de 1 000 \$ plus les frais de transport, la main-d'œuvre au Centre de réparation mécanique de l'île et les taxes applicables.

**Point 18. Résolution # 15-11-167**

Souper de Noël

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite encourager tous les restaurants locaux;

ATTENDU QUE le souper de Noël 2014 a eu lieu au Resto chez Mario;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par M. John Pineault et résolu à l'unanimité de réserver auprès de l'Auberge Port-Menier pour le souper de Noël de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti le samedi 5 décembre 2015. La Municipalité offrira le repas ainsi que quelques consommations à ses convives.

*19 h 58 M. Pineault s'absente de la salle de conférence.*

**Point 19. Résolution # 15-11-168**

Fermeture des Fêtes

ATTENDU l'article 1.3.4 Congé des Fêtes de la Politique salariale des employés municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-François Auclair, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité de fermer le bureau municipal et ses services, la bibliothèque, le centre communautaire et la Maison de la communauté durant la période des fêtes du 23 décembre 2015 au 5 janvier 2016 inclusivement.

*19 h 59 M. Pineault est de retour à la salle de conférence.*

**Point 20. Résolution # 15-11-169**

Achat d'équipements de sécurité – Distribution J.R.V. inc.

ATTENDU la visite des inspecteurs de la Commission de la santé et de la sécurité au travail en juillet dernier;

ATTENDU la dérogation 8 stipulant qu'il n'y a pas de lisse intermédiaire sur une section des garde-corps de la mezzanine dans le garage municipal où nous déplaçons de la marchandise;

ATTENDU la dérogation 12 stipulant l'absence de procédures d'entrée en espace clos;

ATTENDU QUE nous avons longuement cherché des barrières écluses chez différents fournisseurs québécois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. John Pineault, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité de commander un trépied, un harnais et une longe absorbante au coût de 4 278.68 \$ pour la sécurité en espace clos ainsi qu'une barrière éclose au coût de 3 020 \$ chez Distribution J.R.V. À ces coûts seront ajoutés les frais de transport et les taxes applicables.

**Point 21. Résolution # 15-11-170**

Achat d'un aérotherme antidéflagrant et de luminaires – Wesco Distribution

ATTENDU QUE l'aérotherme antidéflagrant du dégrilleur ne démarre plus;

ATTENDU QUE nous demanderons l'avis d'un électricien de Richard Poirier & Frères Électrique Ltée avant de procéder à l'achat d'un aérotherme neuf;

ATTENDU QU'un luminaire au Centre sportif Alfred-Malouin est brûlé et doit être remplacé;

ATTENDU QUE nous ne possédons plus d'inventaire de ces luminaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité de faire l'achat d'un aérotherme antidéflagrant pour le dégrilleur au coût de 3 728 \$ ainsi que trois (3) luminaires au coût unitaire de 300 \$ pour le Centre sportif chez Wesco Distribution. À ces achats devront être ajoutés les frais de transport et les taxes applicables.

**Point 22. Résolution # 15-11-171**

Déneigement 2015-2016 de l'entrée du bureau municipal, du stationnement au Centre sportif Alfred-Malouin ainsi que des bornes-fontaines

ATTENDU QUE l'offre de services présentée par A. Hébert & Fils inc. pour le déneigement, de la première neige 2015 à la dernière 2016, pour le dégagement des bornes-fontaines (30) à 250 \$ l'unité, le stationnement du Centre sportif Alfred-Malouin à 2 200 \$ et l'entrée du bureau municipal à 300 \$ plus les taxes applicables;

ATTENDU QUE la Municipalité, en octroyant ce contrat, demande à l'entrepreneur de rapporter tout accrochage d'une borne-fontaine afin d'assurer le bon fonctionnement de chacune d'elle pour une meilleure sécurité incendie de notre communauté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Auclair, appuyé par M. Stefan Tremblay et résolu à l'unanimité d'octroyer le mandat à A. Hébert & Fils Inc. pour le déneigement de trente (30) bornes-fontaines, du stationnement au Centre sportif Alfred-Malouin et de l'entrée du bureau municipal pour un total de 10 000 \$ plus les taxes applicables.

**Point 23. Résolution # 15-11-172**

Demande d'appui – Fête de Noël communautaire – Maison de la communauté de Port-Menier

ATTENDU QUE la Municipalité a pour mandat de dynamiser la vie sociale dans la communauté;

ATTENDU QUE la fête de Noël communautaire est un événement rassembleur;

ATTENDU QUE la Maison de la communauté de Port-Menier, organisme à but non lucratif, est l'organisatrice de la fête et demande la collaboration de la Municipalité en services;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par M. John Pineault et résolu à l'unanimité d'offrir nos services et équipements pour les préparatifs de la fête de Noël communautaire et de demander le permis de réunion nécessaire au coût de 86 \$.

**Point 24. Résolution # 15-11-173**

Bris d'une pompe de puits – Puits d'eau potable

ATTENDU QUE les employés municipaux ont effectué quelques vérifications de la pompe de puits défectueuse;

ATTENDU QUE l'intervention d'un électricien en contrôle pourrait être nécessaire;

ATTENDU QUE la location du camion boomtruck sera essentielle pour sortir la pompe du puits;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par M. John Pineault et résolu à l'unanimité de procéder aux interventions pertinentes et d'autoriser le nolisement d'un avion si les services d'un électricien en contrôle sont requis. La Municipalité assumera les honoraires de l'électricien et assumera les frais inhérents à son séjour à Port-Menier.

**Point 25.**

Période de questions

Conformément à l'article 150 du Code municipal, le conseil met à la disposition des citoyens présents une période de questions.

Une (1) personne est présente.

Début de la période de questions : 20 h 10

- Y a-t-il des travaux de peinture à l'écomusée? Il y avait de la lumière et une présence dans le bâtiment. De plus, il faudrait voir à l'entretien de ce dernier, la porte extérieure ne ferme plus.
- Le nouvel éclairage de rues au DEL est très apprécié et diffuse un bel éclairage.
- Un employé de la compagnie aérienne qui nous dessert m'a informé que le service aérien sera amélioré en n'ayant plus d'appareil Navajo mais plutôt un King Air.

Fin de la période de questions : 20 h 14

**Point 26. Résolution # 15-11-174**

Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Stefan Tremblay, appuyé par M. Jean-François Auclair et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 20 h 15.

*Le maire reconnaît, en signant le présent procès-verbal, avoir signé toutes les résolutions s'y retrouvant.*

Jean-François Boudreault  
Maire

Véronique Rodgers  
Secrétaire-trésorière